



ORDRE DU JOUR
de la réunion du Conseil Municipal
du MARDI 11 MARS 2019 à 20 heures

1) Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2019.

2) Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal est appelé à désigner un secrétaire de séance.

3) Approbation du compte administratif 2018 BUDGET FORET :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2018 du Budget Forêt

Le compte administratif 2018 se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : 1 756.20 €

Dépenses : 4 561.45 €, soit un résultat de - 2 805.25 €

Report de l'exercice 2017 : - 5 522.22 € donc résultat de clôture = - 8 327.47 €

Section d'investissement :

Recettes : 1 155.00 €

Dépenses : 7 455.00 €, soit un résultat de - 6 300.00 €

report de l'exercice 2017 de 1 396.56 € donc un résultat de clôture de - 4 903.44 €.

4) Approbation du Compte de gestion 2018 BUDGET FORET :

5) Vote du Budget Primitif 2019 BUDGET FORET :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le BUDGET FORET 2019 dont la section d'exploitation s'élève à 25 566.00€ et la section d'investissement à 15 520.53 €.

6) Approbation du programme des travaux forestiers 2019 :

7) Demande de subvention pour travaux sylvicoles :

8) Approbation du compte administratif 2018 BUDGET EAU :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2018 du BUDGET EAU.

Le compte administratif 2018 se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : 159 789.13 €

Dépenses : 142 154.91 €, soit un résultat de 17 634.22 €

Report de l'exercice 2017 : 25 508.19 donc un résultat de clôture = 43 142.41 €

Section d'investissement :

Recettes : 243 992.05 €

Dépenses : 347 131.57 €, soit un résultat de - 103 139.52 €

report de l'exercice 2017 de 136 858.26 € soit un résultat de clôture de 33 718.74 €.

9) Approbation du compte de gestion 2018 BUDGET EAU :

10) Fixation du tarif de l'eau :

Rappel tarif 2018/2019 (période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019)

- ✓ **1,50 € le mètre cube ;**
- ✓ **0,75 € le mètre cube** à partir d'une consommation de 500 mètres cubes si l'agriculteur n'utilise qu'un seul compteur pour son habitation et son exploitation agricole, ou 0,70 € dès le premier mètre cube consommé si l'agriculteur a deux compteurs et utilise un compteur d'eau réservé exclusivement à son exploitation agricole.
- ✓ **l'abonnement annuel à 45 €.**

11) Vote du Budget Primitif 2019 BUDGET EAU :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le BUDGET EAU dont la section d'exploitation s'élève à 200 966.91 € et la section d'investissement à 194 662.87 €.

12) Approbation du Compte administratif 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2018 du BUDGET ASSAINISSEMENT. Le compte administratif 2018 se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : 168 554.36 €

Dépenses : 106 870.09 €, soit un résultat de 61 684.27 €

Report de l'exercice 2017 : 48 583.54 € donc un résultat de clôture = 110 267.81 €

Section d'investissement :

Recettes : 229 522.00 €

Dépenses : 176 551.35 €, soit un résultat de 52 970.65 €

report de l'exercice 2017 de 142 920.41 € soit un résultat de clôture de 195 891.06 €.

13) Approbation du Compte de gestion 2018 BUDGET ASSAINISSEMENT :

14) Fixation du tarif Assainissement :

Rappel tarif 2018/2019 (période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019)

- ✓ 1,60 € le mètre cube d'eau consommée ;
- ✓ 60 € pour l'abonnement annuel

15) Vote du Budget Primitif 2019 BUDGET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 dont la section d'exploitation s'élève à 259 968.81 € et la section d'investissement à 356 398.56 €.

16) Approbation du compte administratif 2018 BUDGET AUBERGE :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif 2018 du BUDGET AUBERGE.

Le compte administratif 2018 se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : 35 400.90 €

Dépenses : 26 955.75 €, soit un résultat de 8 445.15 €

Report de l'exercice 2017 : 23 122.58 € donc un résultat de clôture = 31 567.73 €

Section d'investissement :

Recettes : 22 224.94 €

Dépenses : 40 324.21 €, soit un résultat de - 18 099.27 €

report de l'exercice 2017 de 35 339.13 € soit un résultat de clôture de 17 239.86 €.

17) Approbation du compte de gestion 2018 BUDGET AUBERGE :

18) Vote du budget primitif 2019 BUDGET AUBERGE :

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le budget principal 2018 dont la section d'exploitation s'élève à 63 340.00 € et la section d'investissement à 78 773.92 €.

19) Arrêt de la Révision Spécifique N°1 du PLU :

20) Fixation des conditions et des tarifs d'occupation du domaine public :

21) Programme Plaine du FIER : sollicitation ONF pour martelage et commercialisation des bois d'emprises sur les parcelles communales bénéficiant du régime forestier :

22) Facture EAU 2017/2018 : réclamation gracieuse et contentieuse DELIONNET CYRIL :

23) Demande de subvention CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC pour aménagement des nouveaux locaux de la Bibliothèque.

ALEX, le 28 février 2019

Le Maire

Catherine HAUETER

